

## Face aux variants plus contagieux, le port de certains masques en tissu déconseillé

Le Haut conseil de la santé publique recommande d'éviter d'utiliser les masques en tissu de catégorie 2, moins filtrants et donc moins efficaces contre le Covid-19.

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 21:59



Le Haut conseil de la santé publique a formulé de nouvelles recommandations ce lundi, notamment sur le port de masques réutilisables. BARBARA GINDL / AFP

Face à la circulation en France du variant britannique du coronavirus, plus contagieux, le Haut conseil de la santé publique (HCSP) recommande d'éviter certains masques en tissu moins filtrants, a indiqué ce lundi l'un de ses responsables.

*«A l'occasion de la pénétration en Europe de certains nouveaux variants (...) plus transmissibles, alors que les modes de transmission n'ont pas changé, se pose la question de la catégorie des masques que l'on peut proposer dans la population*

*générale*», a déclaré Didier Lepelletier, coprésident du groupe de travail Covid-19 du HCSP. Ce groupe de travail de l'instance consultative a élaboré ses nouvelles recommandations ce week-end pour les transmettre au ministère de la Santé, a-t-il précisé. Le médecin hygiéniste et de santé publique a qualifié de *«bonne chose en cette période»* le fait de *«porter un masque en tissu réutilisable de catégorie 1, plutôt que des masques de catégorie 2 qui filtrent un petit peu moins bien, voire des masques fabriqués de manière artisanale où là il n'y a aucun contrôle sur leur performance qui est réalisé»*.

Selon les normes élaborées par l'Afnor, les masques de catégorie 1 filtrent 90% des particules, tandis que ceux de catégorie 2 n'en bloquent que 70%. *«Les masques en tissu de catégorie 1, fournis par les industriels, validés par la direction générale des armées, en termes de performance, sont aussi efficaces que les masques chirurgicaux»*, a assuré le Pr Lepelletier. En revanche, il juge que l'usage des masques FFP2, filtrant au moins 94% des aérosols, dans la population générale *«n'est pas forcément une bonne chose parce qu'on ne pourra pas contrôler»* qu'ils sont *«bien portés»* et *«adaptés à la morphologie du visage»*.

Le groupe de travail du HCSP insiste aussi dans ses recommandations sur le fait d'assurer une distance de sécurité à 2 mètres et non 1 mètre entre chaque personne. *«A l'occasion des avis du mois de décembre sur les commerces ou sur les fêtes de fin d'année, on est effectivement passé à ces 2 mètres. La pénétration des nouveaux variants (...) est peut-être l'occasion d'officialiser ces 2 mètres»*, a-t-il estimé. Le ministère de la Santé peut choisir de suivre ou pas les avis du HCSP. *«Ce sont des avis qui sont scientifiques et qui ont pour but d'éclairer la prise de décision politique sanitaire»*, a ainsi souligné le Pr Lepelletier.